

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Revaion

Réunion du mercredi 13 juin 2018 – Local Porte-Joie



Raymond Meissner,  
coprésident habitant



Catherine AURELE,  
coprésidente élue



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Echanges avec la Police municipale :

• **Square Georges Brassens** : les riverains indiquent que désormais les nuisances et les regroupements de personnes se sont déplacés vers la rue Georges Bizet. L'agent demande aux habitants d'appeler la police municipale quand les faits surviennent.

• **Square Hélias et abords** : plusieurs conseillers de quartier évoquent des quads qui circulent à vive allure. Le policier indique qu'il n'y a pas malheureusement pas eu d'appels et invite les habitants à téléphoner au 0478200095. Concernant le quad, il indique qu'effectivement, la police a connaissance de plusieurs quads qui circulent régulièrement à Saint-Priest. Il indique que les équipages ne sont pas en mesure de poursuivre le conducteur car cela pourrait causer un accident mais pourraient repérer son immatriculation une fois à l'arrêt si des personnes appellent au bon moment. La vidéosurveillance peut être également mise à contribution pour l'identification des véhicules en circulation.

La coprésidente élue évoque la cellule de veille sur les squares, parcs et places publics qui sera mise en place prochainement et dans laquelle siègera un représentant de chaque conseil de quartier. Elle permettra à la fois de travailler sur l'animation de ces espaces appréciés par les habitants et de faire remonter des signalements sur les usages et éventuels dysfonctionnements ou nuisances.

• **Abords maison de quartier** : les habitants évoquent le terrain boules qui serait occupé le soir par des personnes qui laissent des débris et canettes en quantité. Le policier indique que les équipages de nuit se rendent régulièrement sur place et font preuve de vigilance.

• **Rue de Verdun** : les riverains évoquent des aboiements de chiens qui créent des nuisances depuis plusieurs mois. Ce signalement a déjà été évoqué lors du dernier conseil de quartier et ne semble pas réglé. Le policier indique que des agents ont pris contact et que sur ce dossier la médiation doit être privilégiée.

• **Porte joie** : des riverains se plaignent du stationnement anarchique. En effet, des véhicules sont désormais garés vers le bassin d'infiltration. Les habitants demandent si le problème pourrait être réglé avec une barrière du type chemin rural. L'agent invite les personnes qui souhaitent faire poser une barrière à prendre contact avec Est Métropole Habitat.

• Les conseillers de quartier indiquent qu'ils souhaiteraient voir plus de passage d'îlotiers à pied ou à vélo. Le policier rappelle que les effectifs de police municipale ont doublé et que désormais les équipages sont opérationnels de 6h à 4h du matin. 31 policiers municipaux et 4 ASVP sont mobilisés sur le territoire de la commune. Il précise aussi que par conséquent le nombre d'appels et de signalements a beaucoup augmenté. Les équipages sont très sollicités et se déplacent systématiquement dans un territoire très étendu. Concernant les patrouilles pédestres, elles sont effectives et organisées régulièrement et en particulier dans les zones proches des commerces. Elles peuvent faire suite aussi à des signalements des conseillers de quartier.

• L'agent évoque également la police de sécurité du quotidien qui se mettra en place à Saint-Priest comme dans d'autres communes et qui a pour objectif de rapprocher la police des habitants.

• **Rue Michelet** : Les conseillers de quartier évoquent également du stationnement gênant vers la maison de quartier.

### ➤ Point d'informations sur le secteur des temps modernes : stationnement, infrastructures et voirie, liaison modes doux chemin des Carres.

Le secteur des temps modernes évolue et de nombreux projets sont en cours. Les conseillers de quartier demandent régulièrement un point d'avancement sur ces dossiers. Pour répondre à cette demande, une réunion de terrain a été organisée le 6 juillet dernier. 2 réunions publiques consacrées en particulier à la problématique du stationnement avaient déjà eu lieu. 3 poches de stationnement vont être créées pour répondre à ce besoin. Des riverains demandent si les places devant les maisons seront supprimées comme ils l'avaient demandé lors de la dernière réunion publique. Ils évoquent un courrier de la Ville qui leur a été récemment adressé indiquant que ces places seraient tracées. De plus, les riverains rappellent que si ce stationnement devait être effectif, la rue devrait être mise en sens unique et ce n'est pas ce qu'ils souhaitent.

En ce qui concerne la liaison piétonne via le chemin des Carres, la Ville indique que le travail de réflexion des conseillers de quartier sur la partie amont peut se poursuivre. Pour l'autre partie, il est préconisé d'attendre l'ouverture du collège. Concernant l'implantation du collège sur l'emplacement du terrain de base-ball, elle est prévue pour septembre 2020 et un groupe scolaire à proximité est également en projet. 11 classes seraient envisagées.

Une réflexion est aussi en cours sur la création d'un nouvel équipement sportif.

Concernant le chemin de Revaion, des travaux de sécurisation du cheminement piéton et de la traversée piétonne seront réalisés cette année.

Concernant la résidence intergénérationnelle portée par Est Métropole Habitat, la Ville et Nexity, elle sera composée de 71 logements dont environ 21 logements familiaux, 21 logements étudiants, 29 logements pour personnes âgées et 10 logements mixtes T3+T1.

## ➤ Relance du groupe de travail «liaison Revaion-Berliet »

Ce groupe a vocation à créer du lien entre ces deux quartiers qui rencontrent des problématiques similaires en termes d'évolution. Les conseillers de quartier remarquent que la route de Lyon crée une rupture entre les deux secteurs.

## ➤ Point d'étape prospective groupe scolaire Revaion : fréquentation actuelle et à venir et réhabilitation

Le groupe scolaire Revaion a été identifié comme devant faire l'objet d'une rénovation complète et en particulier de travaux de mise à niveau bâtementaire pour répondre aux normes en vigueur en particulier pour la réglementation thermique. Pour la rentrée 2018/2019, l'école accueillera 178 élèves en maternelle et 317 en élémentaire soit 495 élèves.

## ➤ Dossier collecte ordures ménagères : signalements, demandes de modifications de fréquence et suivi des interventions des ambassadeurs du tri

La Ville a fait remonter à la Métropole les demandes de modification de la collecte sur certaines adresses et ces problématiques sont actuellement à l'étude. Des habitants de la rue Louis de Funès évoquent la décision de la Métropole de revenir au système de collecte des ordures ménagères via des bacs communs alors qu'aujourd'hui les poubelles sont collectées en bacs individuels du fait de défaut d'aménagement du local dédié à cet effet. La Ville préconise aux colotis de se rapprocher de Nexity compétent en la matière.

## ➤ Jardins de poche : bilan de l'enquête réalisée auprès des jardiniers volontaires

Des élèves de BTS ont adressé un questionnaire aux jardiniers de poche dans le cadre d'un projet de fin d'études. Les réponses des personnes ont permis de mesurer l'attachement des volontaires à l'embellissement du quartier et au lien social développé par le jardinage collectif. Les jardiniers évoquent néanmoins la difficulté d'accès à un point d'eau pour certains jardins et l'incivilité de quelques personnes

qui ne respectent pas ces espaces. Des préconisations sont apportées en particulier sur la communication et la valorisation des jardins de poche via leur cartographie et des fiches pratiques permettant de savoir comment les entretenir.

## ➤ Action bilan droits et responsabilités : date de la réunion de bilan et perspectives 2019

Les conseillers qui ont participé à cette action souhaitent poursuivre leur engagement. Une réunion de bilan a eu lieu le 4 juillet dernier et a permis aux conseillers d'échanger avec les directions des collèges et les juristes partenaires de cette action qui permet d'aborder avec les élèves des sujets importants comme la justice des mineurs, les droits des enfants et l'égalité filles-garçons.

## ➤ Informations mairie

La Ville informe les habitants que la Maison du vélo ouvrira ses portes officiellement à l'occasion de la semaine de la mobilité du 17 au 21 septembre dans des locaux situés à proximité du lycée Condorcet et des commerces de la place des Nations Unies.

## ? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

**Avenue Jean Jaurès** : un conseiller de quartier évoque les priorités à droite et demande si une signalisation provisoire peut être mise en place afin de rappeler cet usage.

**Rue Hector Berlioz** et en particulier à l'angle Hector Berlioz/Alexandre Dumas les conseillers de quartier évoquent la dégradation d'un trottoir qui aurait été refait.

**Rue Charles Gounot** : une conseillère de quartier évoque le manque de coordination dans le déroulé de travaux : des interventions ont eu lieu sur les canalisations alors même que des travaux de voirie sont envisagés ensuite.

**Rue Manon Roland/Rue Aristide Briand** : vers central auto, un conseiller de quartier évoque la dangerosité de ce secteur due à des incohérences dans la signalisation.

**9 rue Alexandre Dumas** : un habitant signale un regard cassé.

**Chemin de Revaion** : des riverains évoquent la vitesse excessive des automobilistes et un manque de visibilité lorsque les personnes sortent du lotissement Jean Gabin à cause de véhicules garés sur le chemin de Revaion. Il est demandé que le stationnement soit éloigné de cette intersection.

Les conseillers de quartier évoquent le manque de propreté de plusieurs rues en particulier en raison des chantiers en cours dans le quartier et demandent des travaux d'élagage vers la maison de quartier Revaion et le square à proximité.

**Avenue Jaurès/Route de Lyon** : les conseillers de quartier demandent à nouveau pourquoi l'encadrement du pied d'arbre donne l'impression de ne pas être finalisé comme le triangle à l'angle Pompidou/Jaurès vers les jeux pour enfants.

# VILLE DE SAINT-PIREST ▶

## Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

## Le Conseil de quartier «Revaion» c'est...

26 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : BERNASCONI C., BOURELLY D., BOURGEOIS S., CHTOUKI R., CUENOT F., **DAMET E., DELHAY G., ECCIDIO E., EYNARD C., EYNARD M., FARHANE S., GUBIAN W., GUERIN A., KURBAN R., LAVAL C., LECERF P., LOMBARD N., MEISSNER R., PEY-RAVIER R., RATIER A., SCHERER G., VARIGNIER A., VELLA A.-M., VIRET F., ZAMPIERI A., ZENINA M.**

